

N° 04 – JANVIER 2013

## INFORMATIONS STATISTIQUES

### STATISTIQUE DE L'AIDE ET DES SOINS À DOMICILE (SPITEX), RÉSULTATS 2011

A Genève, près de 19 000 personnes bénéficient de prestations d'aide et de soins à domicile au cours de l'année 2011. Cela représente 4 % de la population résidente.

Une personne pouvant recevoir plusieurs prestations, 14 950 cas correspondent à des prestations de soins, 8 337 cas à des prestations d'aide à domicile et 4 811 cas à d'autres prestations.

Les personnes âgées de 80 ans ou plus concentrent 45 % des cas de soins et 46 % des cas d'aide à domicile. En termes d'heures, elles reçoivent 57 % des soins et 56 % de l'aide.

Au total, 703 000 heures sont consacrées aux soins, 524 000 à l'aide et 146 000 à d'autres prestations.

En 2011, à Genève, le champ du relevé est élargi aux infirmières et infirmiers indépendants, qui fournissent 31 000 heures de soins à près de 2 000 clients.

### CLIENTÈLE ET HEURES FACTURÉES DES FOURNISSEURS DE PRESTATIONS D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE, SELON LE TYPE DE PRESTATIONS, EN 2011 (1)

Chiffres annuels

Canton de Genève

	Prestations de soins		Prestations d'aide à domicile		Autres prestations	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
<b>Clients (cas)</b>	<b>14 950</b>	<b>100,0</b>	<b>8 337</b>	<b>100,0</b>	<b>4 811</b>	<b>100,0</b>
0 - 64 ans	3 709	24,8	2 028	24,3	...	...
65 - 79 ans	4 509	30,2	2 437	29,2	...	...
80 ans ou plus	6 732	45,0	3 872	46,4	...	...
<b>Heures facturées</b>	<b>703 064</b>	<b>100,0</b>	<b>523 928</b>	<b>100,0</b>	<b>146 232</b>	<b>100,0</b>
0 - 64 ans	109 118	15,5	89 267	17,0	...	...
65 - 79 ans	190 247	27,1	142 198	27,1	...	...
80 ans ou plus	403 699	57,4	292 463	55,8	...	...

(1) Une personne bénéficiant de plusieurs type de prestations est comptée plusieurs fois.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'aide et des soins à domicile

## FOURNISSEURS ET PRESTATIONS RELEVÉES

La statistique fédérale de l'aide et des soins à domicile (SPITEX) recense toutes les organisations actives dans ce domaine, qu'elles soient de droit public ou privé, à but lucratif ou non, ainsi que les infirmières et infirmiers indépendants.

Les résultats concernant les infirmières et infirmiers indépendants du canton de Genève sont disponibles pour la première fois avec le relevé des données 2011.

Les prestations relevées sont :

- les prestations de **soins** au sens de l'art. 7 de l'Ordonnance sur les prestations de soins (OPAS). On distingue les soins dits de longue durée (art. 25a, al.1 LAMal) de ceux aigus et de transition (suite à un séjour hospitalier et limités dans le temps; art. 25a, al. 2 LAMal) ;
- les prestations d'**aide** à domicile (ménage, lessive, courses, encadrement social, etc.);
- les **autres** prestations d'aide et de soins à domicile; par exemple, services sociaux, puériculture, services thérapeutiques, transports, systèmes d'alarme;
- le service des **repas** à domicile.

## CAS ET PERSONNES

Le relevé distingue les clients en tant que personnes, comptés une seule fois au cours de l'année, des clients en tant que cas, qui peuvent être comptés plusieurs fois.

Au cours de l'année, une personne peut recourir à plusieurs types de prestations : soins, aide à domicile ou autres prestations. Chaque prestation représente un **cas** : une personne bénéficiant de plusieurs types de prestations est comptée plusieurs fois.

Les **personnes** sont dénombrées en revanche sans double comptage, c'est-à-dire sans tenir compte du nombre d'entre elles bénéficiant de plusieurs types de prestations.

A noter que le nombre de clients (cas et personnes) est légèrement surestimé. Lorsqu'un client change de fournisseur de prestations au cours de l'année, il sera annoncé par les différents fournisseurs qui l'ont pris en charge.

## LA CLIENTÈLE

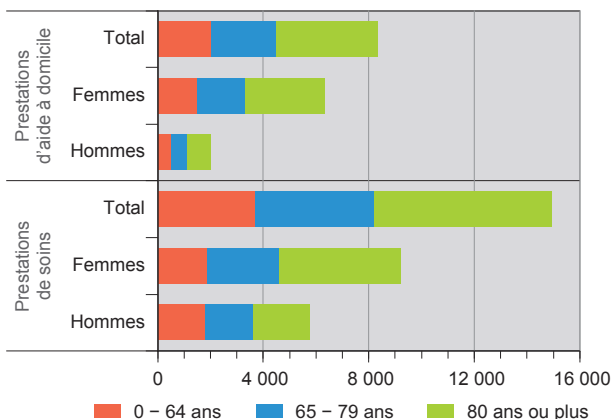
En 2011, 18 651 personnes bénéficient d'une ou plusieurs prestations à domicile, soit 4 % de la population résidente du canton.

Une personne pouvant recevoir plusieurs prestations, 14 950 cas correspondent à des prestations de soins (selon art. 7 OPAS), 8 337 cas à des prestations d'aide à domicile et 4 811 cas à d'autres prestations.

Clientèle des fournisseurs d'aide et de soins à domicile, selon le groupe d'âges, le type de prestations et le sexe en 2011

Chiffres annuels

Canton de Genève



Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile

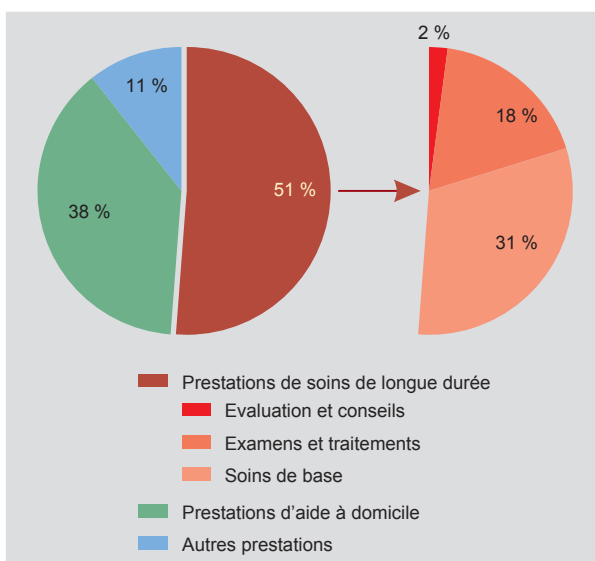
Les femmes forment la majorité de la clientèle (soins : 62 % des cas; aide : 76 %). Quant à la distribution selon le groupe d'âges, près de la moitié des cas (respectivement 45 % pour les soins et 46 % pour l'aide à domicile) sont imputables aux personnes âgées de 80 ans ou plus, alors qu'elles ne représentent que 5 % de la population résidente du canton (21 391 personnes). En termes d'heures facturées, elles concentrent 57 % des heures de soins et 56 % des heures d'aide à domicile.

Au total, plus de 700 000 heures de soins sont facturées en 2011 (soins de longue durée : 702 694 heures; soins aigus et de transition : 370 heures). Les prestations de longue durée comprennent l'évaluation et les conseils, les examens et les traitements ainsi que les soins de base.

Heures facturées des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile, selon le type de prestations, en 2011

Chiffres annuels

Canton de Genève



Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile

Le nombre d'heures moyen par client et par an pour les prestations de soins se fixe à 47 heures en 2011 ; pour les personnes âgées de 80 ans ou plus, il est de 60 heures.

Les heures dispensées pour les prestations d'aide s'élevaient à 523 928 heures, pour 8 337 clients, soit un nombre d'heures moyen par client de 63 heures (76 heures pour les personnes âgées de 80 ans ou plus).

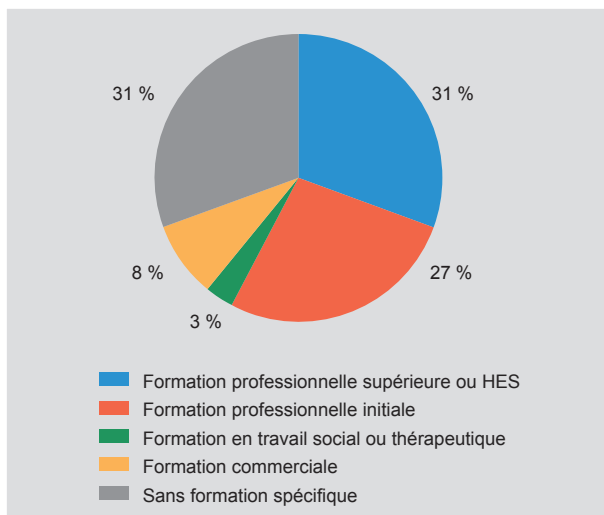
Par ailleurs, 420 807 repas sont livrés à 4 123 personnes, soit une moyenne de 102 repas par personne par an ou 1 153 repas par jour pour l'ensemble des bénéficiaires.

## LE PERSONNEL

En 2011, dans le canton de Genève, les organisations d'aide et de soins à domicile emploient 2 761 personnes correspondant à 1 677 postes exprimés en équivalent plein temps (EPT). Le taux moyen d'occupation se fixe ainsi à 61 %.

Trois postes sur dix (31 %) sont occupés par des personnes ayant une formation professionnelle supérieure<sup>1</sup> dans le domaine de la santé. La même proportion n'a pas de formation spécifique. Parmi ces dernières, 94 % (des postes) ont toutefois suivi un cours de base dans le domaine de l'aide et des soins (par exemple : cours de base de la Croix-Rouge).

Personnel des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile, selon la formation, en 2011 (1)  
Chiffres annuels Canton de Genève



(1) Postes en équivalent plein temps.

Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile

## LES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS INDÉPENDANTS

Pour la première fois, les résultats concernant les infirmières et infirmiers indépendants du canton de Genève sont disponibles. En 2011, ce sont 36 infirmières<sup>2</sup> qui ont participé à la statistique de l'aide et des soins à domicile.

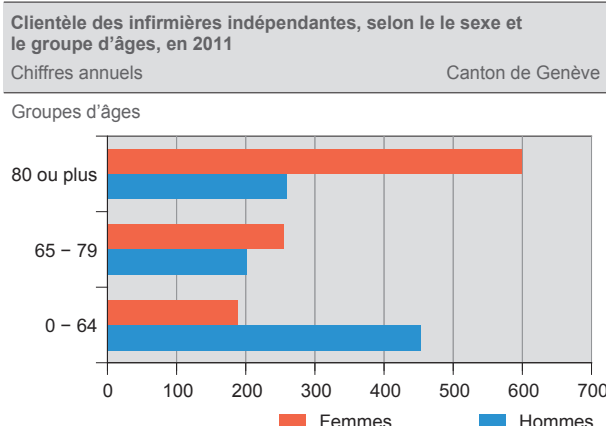
<sup>1</sup> Formation HES ou formation professionnelle supérieure. Les niveaux de formation sont regroupés selon le système CITE (Classification internationale type de l'éducation).

<sup>2</sup> Toutes de sexe féminin.

Cela correspond à 23 postes en équivalent plein temps<sup>3</sup>, soit un taux moyen d'occupation de 63 %. La majorité est au bénéfice d'une formation professionnelle supérieure (31 personnes ou 20 postes en équivalent plein temps).

Les infirmières indépendantes ont uniquement dispensé des prestations de soins de longue durée (selon art. 25a, al.1 LAMal). Elles ont soigné 1 960 personnes, soit 13 % du total des clients ayant reçu ce type de prestations. Parmi leurs clients, 53 % sont des femmes et 44 % sont âgés de 80 ans ou plus.

Les infirmières indépendantes ont dispensé 31 152 heures dont 80 % sont consacrées aux examens et traitements.



## EN SUISSE

En 2011, en Suisse, 251 000 personnes reçoivent des prestations d'aide et de soins à domicile, soit 3 % de la population totale (4 % pour le canton de Genève). Les prestations sont délivrées par 1 424 fournisseurs de prestations (dont 571 infirmières et infirmiers indépendants). En termes d'emplois, 16 500 postes en équivalent plein temps (38 500 personnes) sont recensés.

## LES AUTRES STRUCTURES DE MAINTIEN À DOMICILE

Comme les résultats des immeubles avec encadrement social pour personnes âgées et les foyers de jour ont été diffusés en octobre 2012, seul un court résumé est présenté ici<sup>4</sup>.

Les dix-neuf immeubles avec encadrement social pour personnes âgées gérés par l'IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile ; anciennement FSASD) accueillent 1 254 personnes à la fin 2011. La moitié des locataires (48 %) sont âgés de 80 ans ou plus.

<sup>3</sup> Pour les infirmières, un EPT correspond à 1 266 heures de travail facturées par an.

<sup>4</sup> Pour en savoir plus : [http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2012/informations\\_statistiques/autres\\_themes/is\\_maintien\\_domicile\\_55\\_2012.pdf](http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2012/informations_statistiques/autres_themes/is_maintien_domicile_55_2012.pdf)

A la fin décembre 2011, 361 personnes sont inscrites dans les huit foyers de jour du canton. Les personnes âgées de 80 ans ou plus représentent 56 % du total des clients.

A l'avenir, une seule publication traitera du maintien à domicile. Celle-ci comprendra les résultats de la statistique fédérale de l'aide et des soins à domicile (SPITEX), des immeubles avec encadrement social pour personnes âgées ainsi que des foyers de jour.

#### REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

Depuis 2007, l'OFS est en charge de la statistique de l'aide et des soins à domicile, dite SPITEX (abréviation de spitalexterne Hilfe Gesundheits und Krankenpflege). Cette statistique fédérale annuelle fournit des indications sur l'offre de prestations, le personnel, les personnes prises en charge et les finances des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile. Jusqu'en 2009, seules les organisations à but non lucratif participaient au relevé. Dès 2010, les entités à but lucratif (entreprises privées, infirmières et infirmiers indépendants) participent également au relevé (dès 2011, pour les infirmières et infirmiers indépendants des cantons de Genève et Zurich).

En 2011, l'ensemble des prestataires d'aide et de soins à domicile participe au relevé pour le canton de Genève : sept organisations d'aide et de soins à domicile (dont cinq à but lucratif) et 36 infirmières indépendantes. Seules les infirmières indépendantes qui ont fourni plus de 250 heures de soins durant l'année participent au relevé.

La gestion de cette statistique dans le canton de Genève est confiée à l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) depuis le relevé des données 2010.

#### COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information dans ce domaine peuvent être consultés à l'adresse Internet suivante :

[http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14\\_02\\_3/apercu.asp](http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14_02_3/apercu.asp)

Département des finances

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • [statistique@etat.ge.ch](mailto:statistique@etat.ge.ch) • [www.ge.ch/statistique](http://www.ge.ch/statistique)

Responsable de la publication : Dominique Frei

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé

à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse.

© OCSTAT, Genève 2013. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 04 – JANVIER 2012

23.01.2013

